Objectifs

- Définir le sens et les missions du Comité Social et Economique
- Comprendre les fondamentaux du fonctionnement du Comité Social et Economique
- Connaître les droits et devoirs des membres du Comité Social et Economique
- Connaître les clefs pour développer un dialogue social constructif et adapter les bonnes postures

Public

Président du C.S.E., Directeur des RH, Responsable RH, Responsable des affaires sociales, Juriste

Pré-requis

Etre en charge de l'animation du CSE dans une entreprise de 50 salariés et plus

Programme

I – Les attributions du C.S.E.

- Le C.S.E. : regroupement de trois I.R.P.
- Consultations récurrentes et consultations ponctuelles
- Répartition CSE Central et CSE Etablissement

II – Comprendre le fonctionnement et les modalités d'intervention du C.S.E.

- Les principales modalités d'intervention : information, consultation, gestion, réclamation
- Composition et rôle de chacun
- Organisation de commissions obligatoires et facultatives.
- Organisation des réunions

III – Connaître les moyens du CSE & les responsabilités de ses membres

- Les différents moyens :

– La personnalité morale et le règlement intérieur

– La Gestion des crédits d'heures,

– Le local et l'affichage et plus largement la communication

– Les cas de recours à expert

– La gestion des 2 budgets : budget de fonctionnement et budget des œuvres sociales.

– Les responsabilités du Président du Comité Social et Economique et de ses élus

IV – La présidence du CSE

- Configurer son CSE en fonction de la culture et des besoins de son entreprise
- Développer un dialogue social de qualité : avoir une vision, valorisation la qualité des échanges et des intervenants

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 9h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Véronique LE DREN, Iris DELSART,

Date(s)

SESSION 1

08 Fév 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

14 Juin 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

23 Sep 2024 9:00 / 17:30

Objectifs

- Définir le sens et les missions du Comité Social et Economique
- Comprendre les fondamentaux du fonctionnement du Comité Social et Economique
- Connaître les droits et devoirs des membres du Comité Social et Economique
- Connaître les clefs pour développer un dialogue social constructif et adapter les bonnes postures

Public

Président du C.S.E., Directeur des RH, Responsable RH, Responsable des affaires sociales, Juriste

Pré-requis

Etre en charge de l'animation du CSE dans une entreprise de 50 salariés et plus

Programme

I – Les attributions du C.S.E.

- Le C.S.E. : regroupement de trois I.R.P.
- Consultations récurrentes et consultations ponctuelles
- Répartition CSE Central et CSE Etablissement

II – Comprendre le fonctionnement et les modalités d'intervention du C.S.E.

- Les principales modalités d'intervention : information, consultation, gestion, réclamation
- Composition et rôle de chacun
- Organisation de commissions obligatoires et facultatives.
- Organisation des réunions

III – Connaître les moyens du CSE & les responsabilités de ses membres

- Les différents moyens :

– La personnalité morale et le règlement intérieur

– La Gestion des crédits d'heures,

– Le local et l'affichage et plus largement la communication

– Les cas de recours à expert

– La gestion des 2 budgets : budget de fonctionnement et budget des œuvres sociales.

– Les responsabilités du Président du Comité Social et Economique et de ses élus

IV – La présidence du CSE

- Configurer son CSE en fonction de la culture et des besoins de son entreprise
- Développer un dialogue social de qualité : avoir une vision, valorisation la qualité des échanges et des intervenants

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 9h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Véronique LE DREN, Iris DELSART,

Date(s)

SESSION 1

08 Fév 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

14 Juin 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

23 Sep 2024 9:00 / 17:30

Objectifs

- Définir le sens et les missions du Comité Social et Economique
- Comprendre les fondamentaux du fonctionnement du Comité Social et Economique
- Connaître les droits et devoirs des membres du Comité Social et Economique
- Connaître les clefs pour développer un dialogue social constructif et adapter les bonnes postures

Public

Président du C.S.E., Directeur des RH, Responsable RH, Responsable des affaires sociales, Juriste

Pré-requis

Etre en charge de l'animation du CSE dans une entreprise de 50 salariés et plus

Programme

I – Les attributions du C.S.E.

- Le C.S.E. : regroupement de trois I.R.P.
- Consultations récurrentes et consultations ponctuelles
- Répartition CSE Central et CSE Etablissement

II – Comprendre le fonctionnement et les modalités d'intervention du C.S.E.

- Les principales modalités d'intervention : information, consultation, gestion, réclamation
- Composition et rôle de chacun
- Organisation de commissions obligatoires et facultatives.
- Organisation des réunions

III – Connaître les moyens du CSE & les responsabilités de ses membres

- Les différents moyens :

– La personnalité morale et le règlement intérieur

– La Gestion des crédits d'heures,

– Le local et l'affichage et plus largement la communication

– Les cas de recours à expert

– La gestion des 2 budgets : budget de fonctionnement et budget des œuvres sociales.

– Les responsabilités du Président du Comité Social et Economique et de ses élus

IV – La présidence du CSE

- Configurer son CSE en fonction de la culture et des besoins de son entreprise
- Développer un dialogue social de qualité : avoir une vision, valorisation la qualité des échanges et des intervenants

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 599€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 649€ HT (TVA 20%)

Durée

1 journée de 9h00 à 17h30, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Véronique LE DREN, Iris DELSART,

Date(s)

SESSION 1

08 Fév 2024 9:00 / 17:30

SESSION 2

14 Juin 2024 9:00 / 17:30

SESSION 3

23 Sep 2024 9:00 / 17:30